

Groupe scolaire
890 route des Alpes
Mercurol
26 600 Mercurol-Veaunes
Tél. : 04.75.07.43.10
Mail : ce.0260732e@ac-grenoble.fr

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 22 juin 2023

Etaient présents :

Monsieur Brunet, Maire de Mercurol
Madame Blaise, adjointe aux affaires scolaires
Mesdames, Lino, Chadourne, Malsert, Caso, Argand, Loudière, Obin, Bouvet et M. Chertier, représentants des parents d'élèves
Mesdames Pailharet, Sallée, Vérilhac, Barrachin, Dusserre, Delhomme, Jouty, Définod, Duclaux enseignantes
Madame Grandcolas, directrice

Etaient excusées

Madame Ansart, Inspectrice de l'Education Nationale
Mesdames Bonel, Bertrand, Dybing, et Monsieur Chomet, enseignants
Mesdames Coléon, Junique, Aymard, Durand, représentantes des parents d'élèves

1. Fonctionnement de l'école

A. Organisation et effectifs

Le nombre d'élèves pour la rentrée prochaine a progressé depuis le dernier conseil d'école. Les prévisions s'élèvent maintenant à 275.

A ce jour, nous avons :

30 PS, 33 MS, 39 GS, 38 CP, 29 CE1, 29 CE2, 49 CM1 et 30 CM2. Soit 277 élèves.

Il est rappelé que les répartitions des élèves dans les classes relèvent du conseil des maitres et nous les faisons dans l'intérêt des enfants et dans l'équité à l'égard de chacun.

Il est donc inutile d'envoyer des mails ou de contacter la directrice à ce sujet. Aucun changement ne sera effectué.

Vote des représentants de parents d'élèves : La directrice propose que, comme l'an dernier, les élections se déroulent par correspondance (Arrêté du 19 août 2019). Cela évite que les élèves de sa classe soient répartis dans les autres classes pendant la durée du scrutin. Décision votée à l'unanimité.

Vote du règlement intérieur : Changements à effectuer : rajouter l'interdiction des montres connectées. Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité.

B. Projets PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) : Axe 2 du projet d'école

Les classes maternelles vont finaliser leur projet danse avec un spectacle le mardi 27 juin à 18h à l'espace Eden. Nous profitons de l'occasion pour remercier la mairie pour le prêt de l'espace Eden et la mise en place des gradins.

La représentation chorale des GS-CP et CE1 dans « Myla et l'arbre bateau » avec le Quatuor Debussy a été un succès. Le public a été séduit.

Ce projet est très enrichissant même si l'organisation a été compliquée. En effet, il est difficile de travailler

avec 2 intervenants musicaux différents sur le même projet, les informations ne passaient pas forcément entre les écoles. Nous avons constaté un manque de cohésion autour de ce magnifique projet.

Très belle représentation aussi du spectacle "Ah les voyages" par les CM1-CM2a le 16 mai 2023 à la Cordo de Romans.

Visites au musée-château de Tournon des classes de MS-GS le vendredi 2 juin 2023 : visite guidée et contée + ateliers blasons sur place. Très belle sortie pour promouvoir le patrimoine local. Peu d'enfants connaissent le château de Tournon.

Bilan : la partie culturelle du projet d'école est très importante : cela permet un accès à la culture pour tous les élèves.

C. Autres projets :

- Classe de CM1-CM2 b : participation aux chemins de la mémoire le 15 juin 2023 à Vassieux-en-Vercors avec la visite du mémorial et du musée de la résistance dans le cadre de l'USEP.

Cette année, 2 classes étaient affiliées à l'USEP. L'an prochain plus de classes vont y participer. Comme dans les autres écoles, il sera demandé une petite participation financière aux familles.

- CM : lundi 3 juillet, les élèves de CM2 bénéficieront d'une formation aux premiers secours réalisée bénévolement par Mme Manon Grandcolas formatrice.
- Classe de CP-CE1 : projet EEDD avec arche Agglo : la vie au bord de la rivière, faune et flore. La sortie aura lieu le lundi 3 juillet de 13h à 16h à l'étang du Mouchet pour y étudier la vie aquatique.
- Projet petites bêtes Arche Agglo : la sortie rivière a eu lieu à Curson et a concerné les GS-CP, les PS-MS 1 ainsi que les MS-GS1. La classe de PS-MS 2 s'est rendue au lac de Champos
Les animations arche agglo sont vraiment bien et sont gratuites pour les écoles. Les animateurs connaissent leur sujet et sont passionnants.
- Projet « petites bêtes » les ABEILLES : toute la maternelle + GS-CP + CP-CE1
→ Intervention de Bernard Fournier avec sa ruche pédagogique le jeudi 29 juin 2023
- Projet conte : les maternelles devaient se rendre à Villevoisance à la forêt des contes les 22 et 23 juin pour des balades contées et la participation à des ateliers autour des contes. La météo a compromis la sortie du 22 juin. L'intervenante est donc venue à Mercuriol. Une balade contée a été réalisée autour de la tour de Mercuriol avec ramassage d'objets divers. L'après-midi, des ateliers créatifs ont eu lieu avec notamment de la peinture à l'encre issue des objets collectés.
L'intervenante était vraiment très bien et a su s'adapter à la météo. Elle viendra à Mercuriol dans le cadre de « lire en fête ».
- Cycle 2 : le jeudi 6 juillet les 3 classes de GS-CP/CP-CE1 et CE1 se rendront parc de la Ronceraie pour la journée. Les CE1 réaliseront les parcours de course d'orientation alors que les 2 autres classes se lanceront dans du land art après une balade de découverte des lieux.
- **La classe de découverte** au Pradet s'est bien déroulée... Les enfants ont été ravis et sont revenus la tête pleine de souvenirs. Les deux jours de voile étaient vraiment bien. L'animatrice et la monitrice étaient au top. Ce fut une superbe expérience.
Le mercredi sur la journée toulonnaise, le mauvais temps (pluie) est venu perturber les activités prévues. L'intendance était lourde malgré l'aide inestimable des accompagnateurs (parents et autres intervenants). C'était un très grand centre accueillant 5 écoles en même temps avec plus de 200 élèves en tout.

2. Projet d'école et évaluation d'école

Avant la mise en route d'un nouveau projet d'école en 2024-2025, nous aurons une évaluation d'école l'an prochain. Cette dernière est conçue pour aider les écoles à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser elles-mêmes leurs décisions et leurs actions, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi. Elle cherche à valoriser l'investissement des équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action. Celles-ci constitueront le point de départ d'un nouveau projet d'école.

En 2023-2024, nous serons donc amenés à mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats afin de les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école.

Ensuite, nous proposerons collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.

3. Travaux

Nettoyage climatisation : les grilles de climatisation font du bruit. Quand l'entreprise d'entretien doit-elle venir ?

Une liste des travaux d'été sera transmise en mairie avant la fin de l'année scolaire.

4. Sécurité : Axe 4 du projet d'école

Suite aux exercices incendie, TMD et intrusion une augmentation du volume de l'alarme a-t-elle été réalisée ? Nous attendons toujours ces réglages pour réaliser un nouvel exercice.

Suite à la venue de la représentante du cabinet Icare, il a été décidé de réaliser les travaux pendant l'été. Le prix de cette intervention sera divisé entre la mairie et le maître d'œuvre.

5. Questions diverses

Les parents d'élèves évoquent aussi les sujets suivants :

- Remplacement : Suite à son accident du travail du 31 mai, Mme Bonel est absente et depuis n'a jamais été remplacée. Voilà 3 semaines que les enfants sont répartis à 7 dans chaque classe maternelle. Cela devient compliqué.
Il est toutefois rappelé que la directrice n'est pas responsable du non-remplacement des enseignants absents. C'est une compétence départementale de la DSDEN.
- Aménagement de la cour : retour sur l'ombre dans la cour...Pas assez de zones d'ombre lorsque les 200 élèves de la cantine sont ensemble dehors aux heures les plus chaudes de la journée. Dans la cour, malgré les casquettes, les enfants ont très chaud.
- Nouvelles demandes de nouveaux parents d'un centre aéré sur la commune : M. le Maire n'est pas décisionnaire pour ce type de structure. Cela relève de la CAF et d'arche aggro.
- Cantine et garderie pour la rentrée ? Quels sont les changements ?

Mme Blaise explique que les horaires et les tarifs seront les mêmes : cantine 4€50. Le prix du repas est facturé par le collège 6€50 à la mairie. La commune prend aussi en charge le coût du personnel.

La mairie fait un appel d'offres pour trouver un prestataire de services pour surveiller et animer la garderie et la cantine.

Pour les changements, le restaurant scolaire aura lieu au collège de l'Hermitage (Mercuriol-Veaunes), dans une salle spécifique pour les maternelles et au self pour les élémentaires (à partir du CP). La capacité d'accueil est de 180 élèves.

Les inscriptions sur la plateforme INOE doivent se faire avant le 10 juillet. Toutes les familles doivent s'inscrire même si elles n'utilisent pas la cantine et la garderie. En effet, le logiciel servira de moyen de communication

entre la mairie et les parents d'élèves de l'école.

Pour la cantine : les inscriptions doivent se faire au moins 7 jours avant et pour la garderie, la veille.

- Herbes hautes à la sortie de l'espace Eden : cause d'une mauvaise visibilité à la sortie du parking.
- Un trou est en formation vers la pompe à chaleur. Toute la partie devant l'école va être refaite cet été avec des barrières fixes. Les places de parking seront reculées.
- M. le Maire explique qu'un chemin de 2.50 m piétons et cycles va être réalisé le long de l'école
- Inauguration du collège prévue le 15 septembre 2023 : seront invitées les personnes faisant partie de la carte scolaire du collège
- L'an prochain l'école aura accès au gymnase Marcel Blanc tous les après-midi. Le matin est réservé pour les collégiens.
- Il est demandé des traçages supplémentaires sur le terrain (contours + sports collectifs comme à l'ancienne école)

Aucune autre question diverse n'étant soulevée, le conseil d'école clôture la séance à 20h15.

La directrice
A. Grandcolas

